

L'Europe tacle Microsoft avant la sortie de Windows 8

Après avoir ouvert [une énième enquête](#) cet été et [menacé Microsoft de sanctions](#), la Commission européenne lui a transmis mercredi 24 octobre, soit deux jours avant [la sortie de Windows 8](#), une « *communication de griefs* ».

Bruxelles reproche à Microsoft le « *non-respect de ses engagements* » concernant le choix du navigateur web.

La guerre des navigateurs web

En septembre 2009, afin d'éviter un abus de position dominante en Europe, Microsoft s'est engagé, pour cinq ans, à proposer aux utilisateurs de PC sous Windows (plus de 90 % du parc) un écran multi-choix (Ballot Screen).

Cet écran leur permet de sélectionner aisément leur navigateur web, à savoir : le *browser* 'maison' Internet Explorer ou l'un de ses concurrents : Chrome de Google, Firefox de Mozilla, Safari d'Apple, Opera, etc.

Depuis, Firefox (20,08 % de parts de marché en septembre, selon [NetMarketShare](#)) et Chrome (18,86 %) ont réduit l'écart avec Internet Explorer (53,63 %) dans l'univers PC, alors que les navigateurs d'Apple et Google dominent sur le segment des smartphones et tablettes.

Bruxelles estime, dans ce contexte, que le Ballot Screen s'impose sur le segment des PC sous Windows pour garantir la dynamique concurrentielle du marché des navigateurs.

L'écran multi-choix sous Windows 8

L'écran a été proposé dès mars 2010 aux utilisateurs européens de Windows qui avaient IE comme navigateur par défaut. Toutefois, l'exécutif européen déplore que la firme de Redmond n'ait pas intégré ce fameux écran multi-choix au système d'exploitation Windows 7 Service Pack 1 entre février 2011, lors de sa sortie, et juillet 2012.

Les griefs transmis à Microsoft ne sont qu'une simple « *étape formelle* » dans l'investigation ouverte cet été. L'éditeur de logiciels, appelé à exercer son droit de défense auprès des autorités européennes, a déclaré hier par voie de communiqué prendre les critiques formulées « *très au sérieux* » et « *agir rapidement pour régler ce problème* ».

Microsoft parle d'une « *erreur technique* » et affirme, enfin, que certains aspects du fonctionnement de l'écran multi-choix seront changés dès le lancement de [Windows 8](#), ce vendredi.

Faute de respect de ses engagements « *juridiquement contraignants* », Microsoft pourrait se voir infliger une amende allant jusqu'à 10 % de son chiffre d'affaires annuel.